

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1997 B 00046

Numéro SIREN : 784 824 153

Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2021 sous le numéro de dépôt 19674

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

En milliers d'euros

SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	10
	Note 2 : Périmètre de consolidation	11
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	11
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	13
	Note 3 : Informations sectorielles.....	16
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	16
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	17
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	17
	Note 4 : Données opérationnelles	17
	4.1 Chiffre d'affaires	17
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées.....	18
	4.3 Marge brute.....	20
	4.4 Marge opérationnelle.....	21
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	22
	5.1 Effectif.....	23
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	24
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	27
	6.1 Immobilisations incorporelles	27
	6.2 Immobilisations corporelles	28
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	29

6.4	Contrats de location	30
	Note 7 : Financement et instruments financiers	31
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	31
7.2	Gestion des risques financiers.....	31
7.3	Endettement financier net	32
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	34
7.5	Résultat financier.....	35
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels.....	35
8.1	Provisions.....	35
8.2	Passifs éventuels.....	36
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	36
9.1	Autres actifs courants.....	36
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes.....	37
	Note 10 : Impôts sur le résultat	37
10.1	Impôts exigibles.....	37
10.2	Impôts différés.....	38
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie.....	39
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité.....	39
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements.....	39
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements.....	39
	Note 12 : Honoraires des auditeurs	40
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	40
	Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan).....	40

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Chiffre d'affaires	4.1	480 410	475 846
Frais refacturés	4.1	-18 829	-14 679
Chiffre d'affaires net	4.1	461 581	461 168
Coût du personnel technique	4.3	-310 425	-307 911
Marge brute	4.3	151 157	153 256
Coût du personnel administratif	4.4	-34 252	-35 671
Autres charges	4.4	-79 786	-58 217
Amortissements	6.1, 6.2	-12 636	-29 106
Provisions	4.2, 8.1	4 695	-2 216
Marge opérationnelle		29 177	28 046
Résultat financier	7.5	165	-3 166
Marge avant impôt		29 342	24 880
Charges d'impôt	10.1	-9 765	-6 750
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		19 577	18 129

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Résultat net part du groupe		19 577	18 129
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		-443	244
Ecart de conversion		155	226
Résultat global de l'exercice		19 289	18 599

Etat de situation financière consolidée
Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

ACTIF	Notes	31 août 2019	31 août 2020
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	27 447	24 882
Goodwill	6.1	33 366	33 356
Autres immobilisations incorporelles	6.1	5 450	5 521
Immobilisations corporelles	6.2	17 493	90 947
Titres de participation non consolidés	7.4	3 602	5 304
Autres actifs financiers non courants	7.4	21 033	18 226
Actifs d'impôts différés	10.2	12 005	12 307
Actifs non courants		120 395	190 544
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	169 317	161 391
Autres actifs courants	9.1	46 134	38 806
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	31 697	41 713
Actifs courants		247 148	241 911
Total actif		367 543	432 454

PASSIF	Notes	31 août 2019	31 août 2020
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		24 165	21 172
Ecart de conversion		-1 092	-671
Résultat net part du groupe		19 577	18 129
Capitaux propres part du groupe		50 970	46 950
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
Capitaux propres		50 970	46 950
Emprunts long terme - part non courante	7.3	63 823	116 340
Provisions non courantes	8.1	17 078	21 506
Passifs d'impôt différés	10.2	9 423	6 898
Passifs non courants		90 323	144 744
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	32 426	59 152
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	47 254	36 640
Autres dettes et passifs courants	9.2	139 187	135 465
Provisions courantes	8.1	7 383	9 504
Passifs courants		226 250	240 759
Total passif		367 543	432 454

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2018	8 320	23 677	21 282	1 010	-1 364	52 925
Reclassements		4			34	38
Affectation de résultat		21 282	-21 282			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-21 283				-21 283
Résultat global		-82	19 577	-443	237	19 289
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2019	8 320	23 598	19 577	567	-1 092	50 970
Correction d'erreur		-3 050				-3 050
Reclassements		266		0	-12	254
Affectation de résultat		19 577	-19 577			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-18 720				-18 720
Résultat global		-207	18 129	244	116	18 283
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2020	8 320	21 464	18 129	811	-988	47 737

Après la publication d'une ordonnance en juillet 2019 transposant la directive européenne sur la portabilité des droits à pension, obligeant les entreprises françaises à mettre fin à leur plan de retraite « article 39 », le groupe a décidé à cette date de procéder à la cristallisation de son plan de retraite « article 39 ». L'impact de cette cristallisation, déterminé au cours de l'exercice 2019/2020, a entraîné l'augmentation de la provision à hauteur de 4 421 milliers d'euros, traitée en correction d'erreur au 01/09/2019. Net d'impôt différé, l'impact en capitaux propres s'élève ainsi à 3 050 milliers d'euros.

Tableau de flux de trésorerie consolidé
Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Résultat net part du groupe		19 577	18 129
Dotation nettes/reprises amortissements provisions		7 939	31 322
Plus et moins values de cession		-291	-478
Eléments sans incidence sur la trésorerie		-1 210	-2 713
Capacité d'autofinancement		26 014	46 260
Variation des actifs courants et autres		-879	8 616
Variation des dettes courantes et autres		1 129	-8 973
Variation du besoin en fonds de roulement		250	-357
Flux net de trésorerie généré par l'activité		26 264	45 903
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	6.1 / 6.2	-9 863	-9 417
Cession d'immobilisations corp et incorporelles		463	640
Variation des autres actifs non courants	7,4	1 652	3 064
Trésorerie liée aux variations de périmètre		-3 265	-1 245
Flux net lié aux opérations d'investissement		-11 013	-6 958
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-21 283	-18 720
Encaissements d'emprunts	7,3	8 444	47 738
Remboursement d'emprunts	7,3	-16 714	-35 598
Remboursement d'emprunts IFRS 16	7,3		-15 411
Mouvements sur le capital		0	216
Flux net lié aux opérations de financement		-29 553	-21 774
Variation du flux de trésorerie		-14 301	17 171
Incidences des variations de taux de change		434	-944
Variation de trésorerie		-13 867	16 227
Trésorerie à l'ouverture		39 353	25 486
Trésorerie à la clôture		25 486	41 713
Trésorerie et équivalents de trésorerie		31 697	41 713
Concours bancaires courants		-6 211	0
Trésorerie nette		25 486	41 713

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 14 décembre 2020 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2020 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2019-2020

Le Groupe a appliqué l'ensemble des normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2019/2020, notamment :

- IFRS 16 – *Contrats de location*
- IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

L'interprétation de la norme internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.

Focus sur IFRS 16 – *Contrats de location*

La norme IFRS 16, *Contrats de location*, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, remplace la norme IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations y afférentes, y compris l'interprétation IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Son application est obligatoire à tous les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2019.

La norme précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la constatation des actifs et des passifs (notamment sous forme d'un droit d'utilisation du bien sous-jacent et de l'obligation locative correspondante) pour tous les contrats, à la fois ceux dénommés contrats de location-financement et ceux dénommés contrats de location simple en vertu de la norme précédente IAS 17.

Comptabilisation de l'obligation locative :

À la date de début, le Groupe évalue l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée pour l'essentiel à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, à la date de début, en tenant compte des taux d'intérêt du marché pour le pays considéré et du niveau d'endettement de l'entité du Groupe participant au contrat.

Les paiements de loyers pris en compte incluent les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle.

Les paiements de loyers pris en compte incluent également, si applicable, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges de l'exercice dans lequel se produit l'événement ou la condition qui déclenche le paiement. Ils ne sont donc pas inclus ni dans l'obligation locative ni dans la valorisation du droit d'utilisation.

Après la date de début, la valeur comptable de l'obligation locative est majorée pour refléter les intérêts sur l'obligation locative et réduite pour refléter les paiements de loyers effectués. La valeur comptable pourra également être réévaluée pour refléter, le cas échéant, toute modification du contrat de location ou nouvelle appréciation de la durée du contrat (par exemple, en cas d'avenant de durée ou de l'exercice d'une option de renouvellement non anticipée au départ), ou pour refléter l'application d'une indexation annuelle.

Comptabilisation de l'actif au titre du droit d'utilisation :

À la date de début, le Groupe évalue l'actif au titre du droit d'utilisation au coût attribuable à l'actif correspondant à la date de sa mise à disposition par le bailleur, soit le montant initial de l'obligation locative et, le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Par la suite, la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduite par le cumul des amortissements et par toute perte de valeur, et ajustée en fonction de toute réévaluation de l'obligation locative correspondante. Sauf si le Groupe est raisonnablement certain de devenir le propriétaire du bien sous-jacent au terme de la durée de la location, l'actif au titre du droit d'utilisation fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée la plus courte de la durée d'utilité du bien sous-jacent ou de la durée du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation font l'objet de tests de dépréciation.

Application initiale de la norme IFRS 16 par le Groupe :

Méthode de transition

Le Groupe appliqué la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2019 et sur la base de la méthode rétrospective simplifiée, en vertu de laquelle l'obligation locative pour les contrats

de location en cours a été évaluée sur la base de la valeur actuelle des loyers résiduels calculée au moyen d'un taux d'intérêt prenant en compte les taux du marché au 1^{er} septembre 2019, la durée résiduelle de chaque contrat de location et le risque crédit imputable aux entités du Groupe signataires des contrats. Pour sa part, l'actif au titre du droit d'utilisation a été comptabilisé au même montant que l'obligation locative, de sorte que l'application initiale d'IFRS 16 a été sans impact pour les fonds propres consolidés.

Comme la norme IFRS 16 le permet, le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les obligations locatives et actifs au titre des droits d'utilisation s'agissant de contrats de location à court terme (soit ne dépassant pas 12 mois et sans options d'achat) et de contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Le Groupe a déterminé que seuls ses contrats de location d'immeubles de bureaux sont significatifs au regard des opérations du Groupe. De ce fait, seuls ces contrats ont été comptabilisés en application de la norme IFRS 16.

Les actifs au titre des droits d'utilisation pour ces contrats ont été comptabilisés sur la base d'un montant égal à celui de l'obligation locative au titre de chaque contrat et à la date de transition, ajustée pour tenir compte de tout loyer payé en avance ou déjà échu.

Les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 16 au 1^{er} septembre 2019 sont les suivants :

(En milliers d'euros)	01/09/2019
Droit d'utilisation - IFRS 16	87 747
Dettes Financières IFRS 16 - Non Courant	69 832
Dettes Financières IFRS 16 - Courant	17 915

Le Groupe a comptabilisé, entre autres, les obligations locatives et les actifs au titre des droits d'utilisation afférents à des contrats précédemment classés en tant que contrats de location simple.

Les obligations locatives relatives à ces contrats ont été comptabilisées sur la base de la valeur actuelle des paiements de location restant à courir, actualisés au moyen du taux marginal d'emprunt applicable pour le pays et l'entité concernés à la date de première application.

Les actifs au titre des droits d'utilisation pour ces contrats ont été comptabilisés sur la base d'un montant égal à celui de l'obligation locative au titre de chaque contrat et à la date de transition, ajustée pour tenir compte de tout loyer payé en avance ou déjà échu.

L'obligation locative pour les contrats de location simple au 1^{er} septembre 2019 peut être réconciliée comme suit aux engagements de location, conformément à la norme IAS 17, présentés en date du 31 août 2019 :

(En milliers d'euros)	01/09/2019
Engagements sur contrats de location simple au 31.08.2019	80 836
Contrat de faible valeur ou se terminant en 2019/2020	-3 988
Autres (loyers gratuits, renouvellements de baux...)	16 014
Dette de location avant actualisation au 01.10.2019	92 862
Actualisation	-5 115
DETTE DE LOCATION AU 01.09.2019	87 747

Les principes comptables décrits s'appliquent aux exercices annuels commençant le 1^{er} septembre 2019. En vertu de l'approche rétrospective modifiée appliquée au titre d'IFRS 16, les chiffres comparatifs au titre de l'exercice 2018/2019 n'ont pas été retraités. De ce fait, la norme IAS 17 reste applicable au titre de l'exercice de comparaison 2018/2019.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2020 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 806 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 12 048 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2. Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 18 962 milliers d'euros au 31 août 2020.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'événement principal de l'exercice 2019/20 est la pandémie Covid-19. Comme beaucoup d'entreprises, Mazars a éprouvé un ralentissement de ses activités, durant la deuxième moitié de l'exercice. Des efforts ont été entrepris pour réaliser des économies afin de préserver sa marge opérationnelle.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2019/2020 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- Partenariat : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.

- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de

faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2019/2020 est constitué de 74 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN	Adresses	Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 990	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100%	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100%	IG
Mazars Experts-On-Line	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 HAGUENAU	100%	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 LE PUY-EN-VELAY	100%	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	131 bld de la Bataille de Stalingrad - Le Premium - 69624 VILLEURBANNE CEDEX	100%	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100%	IG
Sud-est Expertises Financières Compta	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100%	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	131 bld de la Bataille de Stalingrad - Le Premium - 69624 VILLEURBANNE CEDEX	100%	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenoble)	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100%	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	2 bis avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100%	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	639 197 852	131 bld de la Bataille de Stalingrad - Le Premium - 69624 VILLEURBANNE CEDEX	100%	IG
Mazars Bourgogne Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 Rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 BESANCON CEDEX	100%	IG
Mazars Pontarfier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 DOUBS	100%	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 DIJON CEDEX	100%	IG
Pluris Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Pamières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100%	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Pamières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100%	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Mauvais - ZI des Genéviers - 25120 MAICHE	100%	IG
Mazars Inreco	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	12 rue Anita Conti - Parc d'Activités de Laroiseau - 56000 VANNES	100%	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100%	IG
MAZARS SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100%	IG
Mazars aCéa SAS	Hauts-de-France	326 637 204	22 rue Denis Papin - BP 78 - Business Pôle Les Prés - 59650 VILLENEUVE D'ASCO	100%	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Franex	Île-de-France	387 953 961	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Cowants SAS	Île-de-France	378 441 802	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Pluriprofessions SPFPL	Île-de-France	829 300 508	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Thomas	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Damiette - CS 30013 - 95111 SANNIS CEDEX	100%	IG
Mazars Uniconselis	Île-de-France	300 560 539	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars SPCC	Île-de-France	389 900 648	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Zettafox	Île-de-France	807 927 512	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Immobilier SAS	Île-de-France	501 728 968	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Alter&Go	Île-de-France	513 840 314	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars SA	Normandie	318 610 623	20 boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN	100%	IG
Mazars Figeor	Nouvelle Aquitaine	443 457 841	61 quai de Paludate - CS 51945 - Immeuble Opus 33 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100%	IG
Mazars Sagasp SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	61 quai de Paludate - CS 51945 - Immeuble Opus 33 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100%	IG
Mazars et Associés SAS	Nouvelle Aquitaine	435 065 850	61 quai de Paludate - CS 51945 - Immeuble Opus 33 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100%	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	Green Park III - 298 allée du Lac - 31670 LABEGE	100%	IG
Mazars CPA SAS	Occitanie	444 247 381	45 Rue Jérémy Bentham - 34470 PEROLS	100%	IG
D.D.A.	Occitanie	382 882 066	45 Rue Jérémy Bentham - 34470 PEROLS	100%	IG
Mazars Experts et Conseils (PACA)	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	300 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE	100%	IG
Sociétés étrangères					
Mazars Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100%	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100%	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100%	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100%	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100%	IG
Mazars s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100%	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100%	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100%	IG
Mazars Romania SRL	Romania		4B & 2-4 Ing. George Constantinescu str. - Bldg B, Globalworth Camp, Pipera, 5th, Sect2 - RO-020	100%	IG
Mazars Consulting SRL	Romania		4B & 2-4 Ing. George Constantinescu str. - Bldg B, Globalworth Camp, Pipera, 5th, Sect2 - RO-020	100%	IG
Mazars JSC	Russia		5 Nizhniy Susalnyi pereulok, bld 19 - Floor 2, room 3 - 105064 MOSCOW	100%	IG
Mazars Audit LLC	Russia		Nizhniy Susalnyi pereulok, 5/19 - 105064 MOSCOW	100%	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100%	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100%	IG
Mazars Tax ks	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100%	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Zettafox Inc.	United States of America		135 West 50th Street - NY 10020 NEW YORK	100%	IG
Sofacor SARL	Djibouti		Gabode 5 - Face au 5ème Riaom - BP 2574 - DJIBOUTI	100%	IG
Mazars BPO	Tunisia		Immeuble Astree - Rue du Lac d'Anney - Les Berges du Lac Tunis - 1053 TUNIS	100%	IG
Mazars Japan K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Tax Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Administrative Scrivener Corpore	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Audit LLC	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars FAS K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Social Insurance and Labor Law	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam		141 Nguyen Du - District 1 - 10th-11th Floor Viet Dragon Tower - HO CHI MINH CITY (VIETNAM)	100%	IG

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales françaises de Mazars SA au cours de l'exercice 2019/2020 s'analyse comme suit :

- Absorption de Mazars Audit Sud Conseils SAS par Mazars Camoin Perez Associés SARL le 8 juillet 2020 ;
- Absorption de Mazars Fiduco par Mazars (Strasbourg) le 29 février 2020 ;
- Création d'une société holding « Mazars Pluriprofessions » dans le cadre de la structuration de certaines de nos activités.

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

3.1 Informations relatives aux offres de services

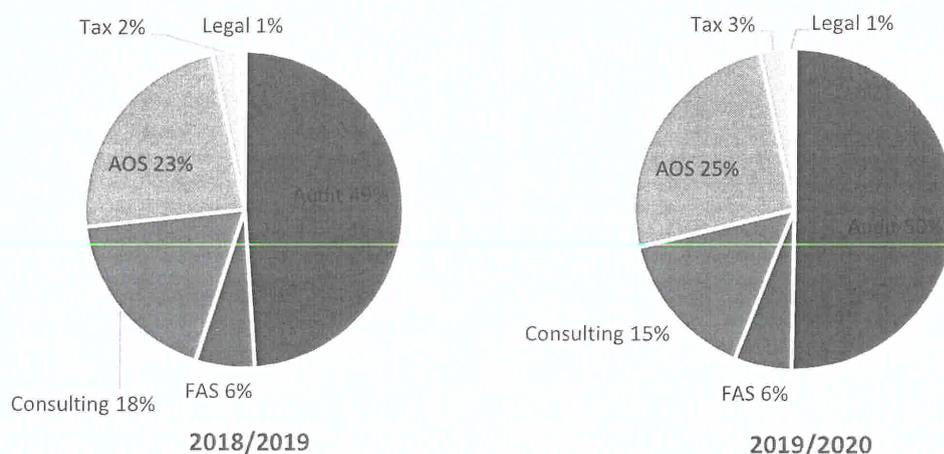
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (Legal), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Audit	225 783	231 499
FAS	27 846	26 748
Consulting	84 419	70 132
AOS	107 903	116 607
Tax	11 329	12 493
Legal	4 301	3 688
Total	461 581	461 168

Nos services Audit et AOS ont montré une résilience importante avec une croissance de +4,3%, tandis que les autres activités, plus impactées par la crise, diminuent de -11,6%.



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 84% de l'activité totale en 2019/2020 contre 86% en 2018/2019.

La part des effectifs de la France représente 70% de l'effectif total en 2019/2020 contre 71% en 2018/2019.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

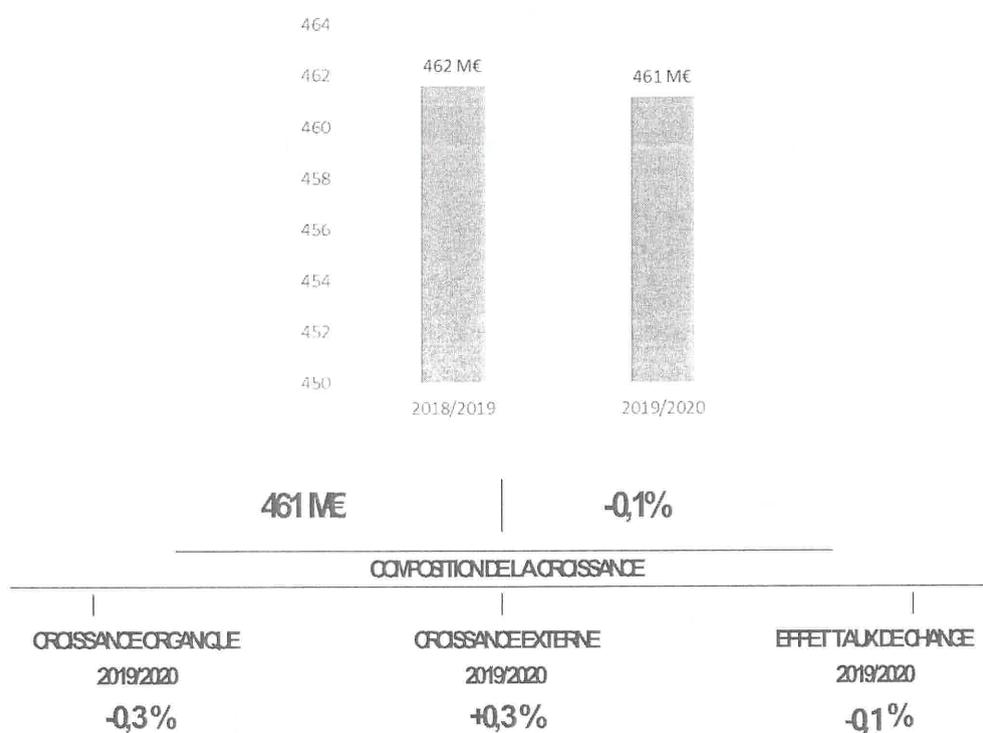
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Facturations	473 842	481 731
Variation des prestations réalisées non encore facturées	6 568	-5 885
Chiffre d'affaires	480 410	475 846
Frais refacturés	-18 829	-14 679
Chiffre d'affaires net	461 581	461 168

Evolution du chiffre d'affaires net



L'effet taux de change provient principalement d'une appréciation du forint hongrois, et d'une dépréciation du yen japonais contre l'euro.

4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Pour les besoins de calcul de la dépréciation afférente aux créances clients et aux produits à recevoir, le Groupe a utilisé le modèle des pertes de crédit attendues applicable dans le cadre de la norme IFRS 9. L'évaluation a été effectuée au niveau de chaque pays puisque les pertes attendues sont variables d'un pays à l'autre.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2020, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

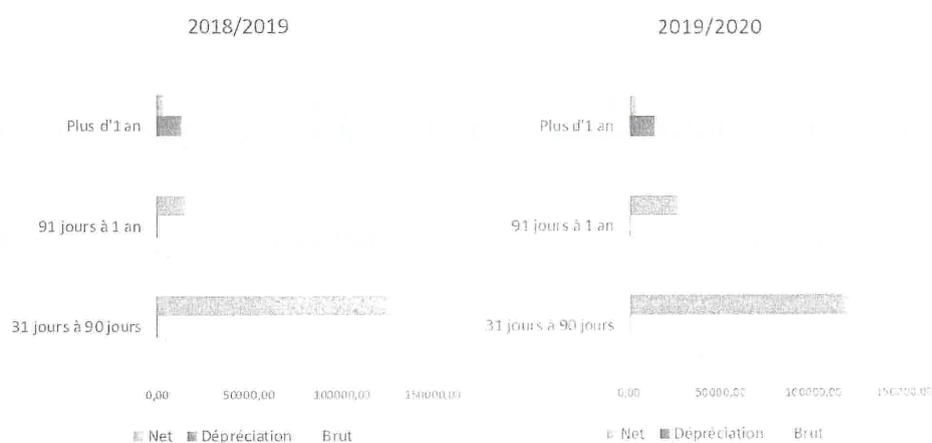
(En milliers d'euro)	31 août 2019		31 août 2020	
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	148 008	165 183	-15 806	149 377
Prestations réalisées non encore facturées	41 747	36 075		36 075
Avances et acomptes reçus	-14 423	-17 802		-17 802
Produits constatés d'avance	-6 015	-6 260		-6 260
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	169 317	177 197	-15 806	161 391
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	35,2%			33,9%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019			31 août 2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
31 jours à 90 jours	128 614	-876	127 738	119 559	-768	118 791
91 jours à 1 an	17 185	-863	16 322	27 496	-821	26 676
Plus d'1 an	17 818	-13 870	3 948	18 127	-14 217	3 910
Total	163 617	-15 609	148 008	165 183	-15 806	149 377

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2020, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 95,7% de charges de personnel technique et de 4,3% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2018/2019	Effectif moyen (ETP)	2019/2020	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	461 581	0	461 168	
Charges de personnel technique	300 689	4 517	294 832	4 767
Charges de sous-traitance technique	9 735	0	13 080	
Marge brute	151 157	0	153 256	
	0	0	0	
Taux marge brute	32,7%	0	33,2%	

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Marge brute	151 157	153 256
Charges de personnel administratif	-34 252	-35 671
Autres charges	-79 786	-58 217
Amortissements	-12 636	-29 106
Provisions	4 695	-2 216
Marge opérationnelle	29 177	28 046
Ratio marge opérationnelle / CA Net	6,3%	6,1%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Charges de personnel administratif	34 252	35 671
Autres charges	79 786	58 217
Amortissements	12 636	29 106
Provisions	-4 695	2 216
Résultat financier	-165	3 166
Total	121 815	128 376
Ratio Frais indirects / CA Net	26,39%	27,84%

La variation significative du poste amortissement est liée à la première application de la norme IFRS 16 pour 16 millions d'euros.

Les postes les plus significatifs des frais indirects sont détaillés ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Frais immobiliers	21 316	5 080
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	14 299	12 331
Services généraux	14 765	14 111
Autres	29 406	26 694
Sous-total	79 786	58 217
Eléments exceptionnels		
Total	79 786	58 217

La baisse significative des frais immobiliers est liée à la première application de la norme IFRS 16.

Les autres postes enregistrent une baisse liée aux efforts entrepris pour réaliser des économies dans le contexte de la crise de la Covid.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

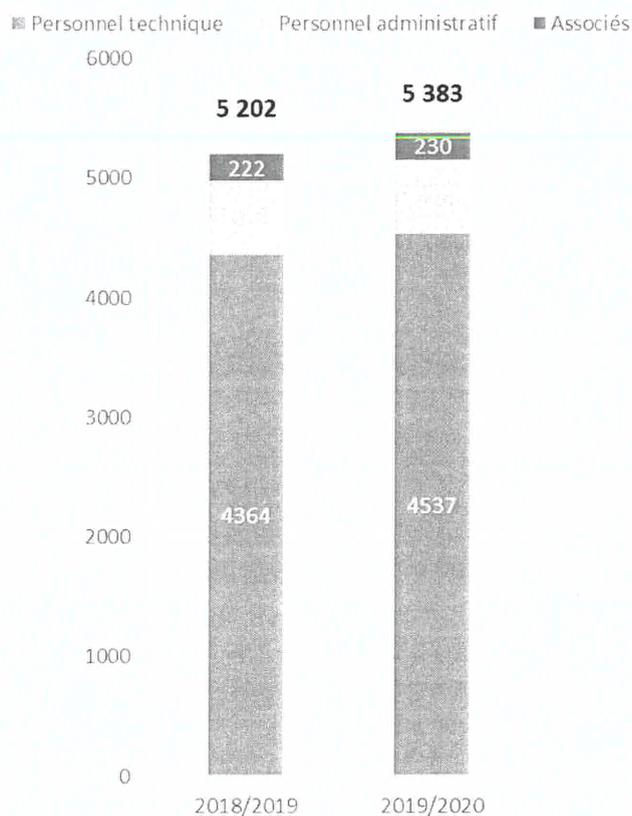
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 5 202 en 2018/2019 à 5 383 en 2019/2020 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Valeur actuelle des engagements	4 217	5 149
- Juste valeur des actifs de couverture	-245	-218
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	3 972	4 931
Charges de l'exercice	348	289
Écarts actuariels par OCI	665	-371
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-85	-173
Transfert	30	
Effets de change		
Provision à la clôture	4 931	4 676
Valeur actuelle engagement	5 149	4 873
- Juste valeur des actifs de couverture	-218	-197
+ Plafonnement de l'actif		

L'ensemble de ces éléments concerne le personnel technique et administratif de la France.

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2019/2020 et 2018/2019 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Coût des services rendus	288	369
Charge d'intérêt	64	25
Rendement attendu des actifs	-4	-1
Acquisition/Cession		
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		-103
Charge nette de l'exercice	348	289
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2019/2020 s'élèvent à 371 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2019/2020
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-380
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-141
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-239
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	9
Ecarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	-371
Effet de la limitation de l'actif	-
Total impacts autres éléments du résultat global	-371

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2019	31 août 2020
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
Total	100%	100%

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2020 sont les suivantes :

	31 août 2019	31 août 2020
Taux d'actualisation	0,50%	0,75%
Taux d'inflation	2,00%	1,90%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 50 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

	-50 points de base	31 août 2020	+50 points de base
Valeur de l'engagement	5 222	4 873	4 555

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2019	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	52 217	0			0	3 541	-53	55 704
Goodwill	33 884				0	0	-18	33 867
Autres immobilisations incorporelles	17 595	1 407		-18		-24	-74	18 887
Total	103 696	1 407		-18	0	3 517	-145	108 458

Amortissements et provisions	31 août 2019		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-24 770		-6 188		0	106	30	-30 822
Goodwill	-518					-10	18	-511
Autres immobilisations incorporelles	-12 145		-1 291	18	0	-5	58	-13 365
Total	-37 434		-7 479	18	0	91	106	-44 698

Valeurs nettes	31 août 2019	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	27 447	0	-6 188		0	3 647	-23	24 882
Goodwill	33 366				0	-10		33 356
Autres immobilisations incorporelles	5 450	1 407	-1 291		0	-29	-15	5 521
Total	66 262	1 407	-7 479		0	3 608	-38	63 760

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les principaux montants inscrits dans l'état de situation financière en France sont principalement issus des opérations de rapprochement au 1^{er} septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Mazars.

La variation constatée dans « Autres » correspond principalement au complément de prix Mazars Alter&Go.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au 1^{er} septembre 2019. La norme remplace l'IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est basée dorénavant sur un modèle unique suite à l'élimination de la distinction entre contrats de location-financement et de location simple.

L'IFRS 16 requiert la comptabilisation de tout contrat de location au bilan du preneur, soit un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et une dette au titre de l'obligation locative (de versement de loyers).

Le Groupe a retenu les options suivantes parmi celles proposées dans le cadre de la transition à l'IFRS 16 :

- Utilisation de l'approche prospective ;
- Retraitement des seuls contrats de location immobilière au terme excédant 12 mois.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16		87 747					0	-512	87 235
Agencements et installations	25 549		2 376		-155		-340	-213	27 215
Matériel de transport et autres	1 694	0	173		-172	0	64	-47	1 712
Mobilier et matériel de bureau	22 740		5 462		-2 802	1	264	-228	25 437
Total	49 982	87 747	8 010		-3 129	1	-12	-1 000	141 599

Amortissements et provisions	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Droit d'utilisation - IFRS 16 - Prov Amort			-16 111			0	123	-15 988
Agencements et installations	-15 120	0	-1 851	21	0	354	164	-16 431
Matériel de transport et autres	-848		-274	127	0	-84	27	-1 052
Mobilier et matériel de bureau	-16 522		-3 391	2 785	0	-201	149	-17 180
Total	-32 490	0	-21 627	2 934	0	68	462	-50 652

Valeurs nettes	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16		87 747		-16 111			0	-389	71 247
Agencements et installations nets	10 429	0	2 376	-1 851	-134	0	14	-50	10 783
Matériel de transport et autres	846	0	173	-274	-45		-20	-20	660
Mobilier et matériel de bureau	6 218		5 462	-3 391	-17	1	63	-79	8 257
Total	17 493	87 747	8 010	-21 627	-196	1	56	-538	90 947

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement liée à la première application de la norme IFRS 16.

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en « Autres coûts » dans le compte de résultat consolidé, en mode linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

La réduction des engagements au titre de contrats de location simple non annulables est imputable à l'application de la norme IFRS 16 (voir la note 6.2).

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Moins 1 an	18 364	1 897
De 1 à 5 ans	51 030	852
+ 5 ans	11 442	0
Loyers minimum	80 836	2 748

Les montants d'engagements au 31/08/2019 ont été corrigés suite à la revue des engagements dans le cadre de la première application de la norme IFRS 16.

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Emprunts obligataires	27 500	26 499
Emprunts auprès des établissements de crédit	56 276	68 352
Dettes financières IFRS 16		72 190
Dettes financières diverses	6 262	8 450
Dettes financières	90 039	175 491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 697	-41 713
Concours bancaires courants	6 211	0
Trésorerie nette	-25 486	-41 713
Endettement financier net	64 553	133 778
Endettement financier net hors IFRS 16	64 553	61 588

Les dettes financières augmentent de 85 452 milliers d'euros (dont 72 190 milliers d'euros liés à IFRS 16) mais l'endettement financier net hors IFRS 16 diminue de 2 965 milliers d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	31 août 2019			31 août 2020		
	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net
EUR	85 296	-12 974	72 321	163 467	-26 586	136 881
USD		-4 982	-4 982	740	-5 266	-4 526
Autres devises	4 743	-7 530	-2 787	11 284	-9 861	1 424
Total	90 039	-25 486	64 553	175 491	-41 713	133 778

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres	31 août 2020
Emprunts obligataires	27 500		8 499	-9 500			0	0	26 499
Emprunts auprès des établissements de crédit	56 276		36 758	-24 625			-58	0	68 352
Dettes financières IFRS 16		87 747	203	-15 411			-414	66	72 190
Dettes financières diverses	6 262		2 278	-1 473		18	-231	1 595	8 450
Dettes financières	90 039	87 747	47 738	-51 008		18	-702	1 661	175 491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 697				-11 057		-16	1 056	-41 713
Concours bancaires courants	6 211				-6 211		1	0	0
Trésorerie nette	-25 486				-17 268		-15	1 055	-41 713
Endettement financier net	64 553	87 747	47 738	-51 008	-17 268	3	353	1 661	133 778

Les souscriptions d'emprunts relatifs à l'exercice 2019/2020 pour 47 millions d'euros sont réalisées principalement par Mazars SA pour 46 millions d'euros dont :

- Emission BRED d'un financement de fonds de Roulement pour 16,6 millions d'euros ;
- Emission de 8,5 millions d'euros d'emprunt obligataire auprès du FCPE ;
- Emission de 2 PGE (prêts garantis par l'état) : 12 millions d'euros auprès de la BRED + 8 millions d'euros auprès de la Banque Palatine.

Les remboursements d'emprunts relatifs à l'exercice 2019/2020 pour 51 millions d'euros s'analysent principalement comme suit :

- Remboursements liés à IFRS 16 : 15 millions d'euros
- Remboursements Mazars SA : 32 millions d'euros, dont :
 - 11 millions d'euros de billets de trésorerie remboursés en 19/20 : 5,5 millions d'euros BESV et 5,5 millions Société Générale ;
 - 2,6 millions d'euros à HSBC et 9,5 millions auprès de Natexis ;
 - 3 millions d'euros remboursés à la Banque Palatine ;
 - 2,8 millions d'euros remboursés à la BRED ;
 - 2,7 millions d'euros remboursés à la Société Générale.

Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2020	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	26 499	1 174	25 325	25 325	
Emprunts auprès des établissements de crédit	68 352	35 942	32 410	27 922	4 488
Dettes financières IFRS 16	72 190	17 646	54 545	48 632	5 913
Dettes financières diverses	8 450	4 390	4 060	286	3 774
Dettes financières	175 491	59 152	116 340	102 165	14 174

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2019	Acquisitions	Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Titres de participations	3 625	595	-351		-1 834	3 270	-1	5 304
Prêts	9 920	7		-2 897		10	12	7 053
Dépôts et cautionnements	1 973	142	-1	-35		-57	-103	1 919
Autres immobilisations financières	9 864	286	0	-181	0	30	-22	9 978
Total	25 382	1 030	-353	-3 112	-1 834	3 254	-114	24 254

Dépréciations	31 août 2019	Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Titres de participations	-22	0				22		0
Prêts								
Dépôts et cautionnements								
Autres immobilisations financières	-724					0		-724
Total	-747	0				22		-724

Valeurs nettes	31 août 2019	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	3 602	595	0	-351		-1 834	3 293	-1	5 304
Prêts	9 920	7			-2 897		10	12	7 053
Dépôts et cautionnements	1 973	142		-1	-35		-57	-103	1 919
Autres immobilisations financières	9 140	286		0	-181	0	30	-22	9 254
Total	24 635	1 030	0	-353	-3 112	-1 834	3 276	-114	23 530

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil, en Italie et au Chili.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

Au cours de l'exercice 2019/2020, les acquisitions de titres de participations concernent Mazars Financial Services Africa pour 375 milliers d'euros et Mazars Audyt S.p.Z.o.o pour 219 milliers d'euros.

Les autres mouvements sont principalement liés à l'intégration du complément de prix Mazars Alter&Go pour 1 618 milliers d'euros et au reclassement de créances Mazars Chile pour 1 009 milliers d'euros.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Gains de change	1 766	501
Autres produits financiers	1 610	1 161
Reprises sur provisions financières	1	0
Total produits financiers	3 377	1 662
Pertes de changes	1 301	1 536
Intérêts et charges financières	1 911	1 704
Intérêts financiers IFRS 16		1 588
Dotations aux provisions financières	0	0
Total charges financières	3 212	4 828
Résultat financier	165	-3 166

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2020
Indemnités de départ à la retraite	14 139	597	490	-323	0	4 060	0	18 962
Risques	8 843	2 289		-1 211		42	-81	9 882
Litiges personnels	1 266	1 071		-502		44		1 879
Déménagements locaux	212	9				86	-20	287
Provisions	24 461	3 966	490	-2 036	0	4 231	-101	31 010

L'augmentation de la provision pour 4 060 milliers d'euros comprend essentiellement l'impact de la cristallisation du plan de retraite « article 39 » déterminé au cours de l'exercice 2019/2020 à hauteur de 4 421 milliers d'euros.

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2020	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	18 962	1 648	17 314
Risques	9 882	6 251	3 631
Litiges personnels	1 879	1 595	284
Déménagements locaux	287	9	278
Provisions	31 010	9 504	21 506

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 12,3 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2020, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2020, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	2019	2020
Créances sociales	3 767	2 889
Autres créances fiscales	19 789	15 867
Comptes courants et débiteurs divers	12 809	10 558
Charges constatées d'avance	9 757	9 489
Ecart de conversion actif	12	3
Total	46 134	38 806

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Fournisseurs et comptes rattachés	47 254	36 640
Dettes sociales	89 901	82 173
Dettes fiscales	44 400	48 712
Dettes diverses	4 887	4 580
Total	186 441	172 104

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Résultat consolidé avant impôt	29 342	24 880
Taux d'imposition de la mère	33,33%	33,33%
Impôt théorique	9 780	8 292
Différence de taux / filiales	-299	-655
Charges et produits exclus des résultats taxables	672	-883
Contributions additionnelles	26	118
CICE	-372	0
Divers	-41	-122
Sous total	-14	-1 542
Charges d'impôt	9 765	6 750

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Impôts différés actifs	12 005	12 307
Impôts différés passifs	-9 423	-6 898
Total	2 582	5 409

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 45,9 millions d'euros (contre 26,2 millions d'euros au 31 août 2019). Cette variation s'explique principalement par l'annulation de 16 millions d'amortissements IFRS 16.

11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 6,9 millions d'euros (contre 11 millions d'euros au 31 août 2019) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des logiciels informatiques acquis ou produits en interne (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement l'achat de matériel informatique et le renouvellement partiel du parc informatique, des travaux de rénovation et de remise en l'état des surfaces de bureaux (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 7.4) ;
- Des décaissements liés aux regroupements d'entreprises réalisés en France à hauteur de 1,2 millions d'euros (voir note 7.4).

11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à - 21,7 millions d'euros (contre - 29,6 millions d'euros de décaissements nets au 31 août 2019) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 18,7 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 47,7 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité et des investissements ;
- Les remboursements de 35,5 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).
- Le remboursement d'emprunt IFRS 16 de 15,4 millions d'euros.

Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Honoraires d'audit - Emerson Audit		121	91
Honoraires d'audit - Gerec		127	140
Honoraires d'audit - Crowe		5	4
Honoraires d'audit - autres auditeurs		65	81
Total		317	333

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Gerec et Emerson Audit) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Au titre de l'exercice 2019/2020, aucune rémunération spécifique n'est versée aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance au titre de leur mandat.

Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euro)	31 août 2019	31 août 2020
Cautions données	23 150	25 694
Cautions reçues	4 291	4 080

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE

784 824 153 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE MAZARS SA A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 FEVRIER 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, en exécution des prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe MAZARS SA, au titre de la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, selon les formes et délais qu'elle prévoit.

1) Présentation générale

a) Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

L'activité du Groupe MAZARS SA s'élève à 461.168 K euros, contre 461.581 K euros l'an passé. Elle est donc quasi identique (environ 0,1% de variation).

Le résultat opérationnel régresse de presque 4% pour s'établir à 28.046 K euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 18.129 K euros.

La stabilité de l'activité sur l'exercice 2019/2020 est le résultat de situations contrastées entre certaines activités impactées par la crise sanitaire et d'autres qui maintiennent une croissance organique.

L'événement principal de l'exercice 2019/2020 est la pandémie de la COVID-19. Comme beaucoup d'entreprises, le Groupe MAZARS SA a éprouvé un ralentissement de ses activités durant la seconde moitié de l'exercice. Des efforts ont été entrepris pour réaliser des économies, afin de préserver la marge opérationnelle.

b) Evolution prévisible de la situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Malgré un environnement toujours concurrentiel et une visibilité rendue difficile par la crise sanitaire actuelle, le chiffre d'affaires prévisible pour l'exercice 2020/2021 devrait être en augmentation.

L'enjeu de l'exercice 2020/2021 sera de gagner quelques nouveaux mandats significatifs, tout en maintenant nos investissements pour gagner en efficacité opérationnelle et digitaliser nos activités.

c) Evénements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice social et la rédaction du présent rapport.

d) Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe MAZARS SA n'a pas constitué d'immobilisations à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31 août 2020.

e) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe MAZARS SA, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe MAZARS SA, soit 461.168 K euros en 2019/2020, se répartit entre les activités d'Audit (50%), d'AOS (25%), de Consulting (15%), de FAS (6%), de Tax (3%) et de Legal (1%). Les services Audit et AOS ont montré une résilience importante avec une croissance de 4,3%, tandis que les autres activités (Consulting, FAS, Tax et Legal), plus impactées par la crise, diminuent de 11,6%.

La France représente 84% de l'activité totale et 70% de l'effectif total du Groupe MAZARS SA en 2019/2020.

L'endettement financier net, incluant les emprunts obligataires, s'établit à 61.588 K euros au 31 août 2020. Hors emprunts obligataires, qui peuvent être assimilés à des quasi-fonds propres, il s'établit à 35.089 K euros.

f) Indicateurs clefs de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique du Groupe MAZARS SA

Le Groupe MAZARS SA comptait un effectif de 5.383 personnes (ETP moyen) en 2019/2020, se répartissant en 230 associés, 4.537 collaborateurs techniques et 616 collaborateurs support.

g) Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe MAZARS SA est confronté

Le groupe MAZARS SA est confronté aux risques inhérents à l'exercice de son activité dans un marché général dont la tendance influe également sur son activité.

h) Objectifs et politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture ; exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

Les créances clients sont dépréciées dès qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement de celles-ci. Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances de plus d'un an, sauf :

- Celles dont le règlement est intervenu dans les 30 jours de la clôture des comptes ;
- Celles sur des contrats long terme liés à des marchés publics, dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les deux derniers exercices ;
- Celles dont le recouvrement est garanti in fine.

Les risques financiers auxquels les sociétés du Groupe MAZARS SA pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à de risques de taux significatifs.

Les risques de liquidité sont couverts par les comités exécutifs nationaux, en charge du financement de leurs activités.

Les risques de change sont limités, puisque les sociétés du Groupe MAZARS SA réalisent la quasi-totalité de leurs transactions en devise locale.

Les risques de contrepartie sont également mesurés :

- Envers les clients, compte tenu de l'exposition très diffuse du groupe sur un nombre important de clients ;
- Envers les établissements bancaires, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étant placés auprès d'établissements de premier plan.

i) Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

- Fusion par absorption de la société MAZARS-FIDUCO par la société MAZARS (Strasbourg), avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2019.
- Fusion par absorption de la société MAZARS-ASC par la société MAZARS-CPA, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2019.
- Apport par la société MAZARS (La Défense) de l'intégralité des actions de la société MAZARS UNICONSEILS qu'elle détenait à la société MAZARS HOLDING AVOCATS (préalablement transformée en société de participations financières de profession libérale (SPFPL) pluriprofessionnelle par actions simplifiée pour devenir « MAZARS PLURIPROFESSIONS »), en date du 26 mars 2020.

2) Présentation des comptes consolidés

a) Règles et méthodes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

b) Résultats économiques et financiers

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés au sein desquelles la Société exerce un contrôle exclusif, au sens de l'article L. 233-16 II, III et IV du Code de commerce.

Un tableau récapitulatif des sociétés consolidées, françaises et étrangères, figure dans l'annexe des comptes consolidés.

Comme dit précédemment, l'activité consolidée s'élève à 461.168 K euros, contre 461.581 K euros l'exercice précédent, et reste donc stable. Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 28.046 K euros, représentant environ 6 % de l'activité, après amortissement des relations clientèles pour 6.188 K euros.

Le résultat financier représente une charge nette de 3.166 K euros.

Le résultat net part du Groupe MAZARS SA s'élève à 18.129 K euros, après participation des salariés et impôt sur les bénéfices, contre 19.577 K euros l'exercice précédent.

Le bilan consolidé totalise 432.454 K euros, dont 63.759 K euros d'immobilisations incorporelles, 90.947 K euros d'immobilisations corporelles et 12.307 K euros d'impôts différés actifs.

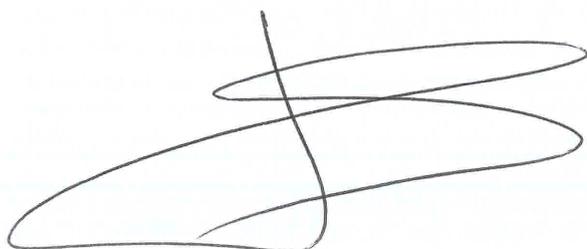
Le montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société s'élève à 46.950 K euros.

c) Tableau des résultats financiers

Conformément à la loi, est joint au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe MAZARS SA au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos co-Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Directoire



Annexe**Tableau des résultats financiers du Groupe MAZARS SA**

<u>Tableau des résultats financiers du Groupe MAZARS SA</u>					
(En milliers d'euros)	31/08/2020	31/08/2019	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016
Capital social	8 320				
<i>Nombre d'actions</i>	<i>832 000</i>				
Chiffre d'affaires	475 846	480 410	450 188	421 439	387 949
Résultat net	18 129	19 577	21 282	18 670	17 838
<i>Résultat par action (Euro)</i>	<i>21.79</i>	<i>23.53</i>	<i>25.58</i>	<i>22.44</i>	<i>21.44</i>
Personnel					
Effectif moyen en équivalent temps plein	5 383	5 202	4 744	4 399	3 935
Frais de personnel	343 582	344 677	317 996	287 971	261 862

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE

784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 3 FEVRIER 2021

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe MAZARS SA et du rapport des co-Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 686743 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 18078 voix ayant voté contre et 7425 voix s'étant abstenues.



Extrait certifié conforme

Olivier LENEL

Président du Directoire

EMERSON AUDIT

48, rue Cardinet
75017 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

MAZARS

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société anonyme au capital de 8 320 000 euros
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
RCS Nanterre 784 824 153

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 août 2020

EMERSON AUDIT

48, rue Cardinet
75017 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires,

I - Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 14 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au niveau du tableau de variation des capitaux propres consolidés et de la note 8.1 de l'annexe des comptes consolidés concernant l'impact de la cristallisation du plan de retraite « article 39 ».

MAZARS – Clôture au 31 août 2020
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note 1 « Principes comptables » de l'annexe expose les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables aux comptes de l'exercice 2019-2020. Nous avons vérifié la correcte mise en application des nouvelles normes et interprétations applicables aux comptes 2019/2020, notamment l'application initiale de la norme IFRS 16 – Contrats de location.
- La note 2.2 « Evolution du périmètre de consolidation » présente les entités consolidées au sein de la société et les mouvements de périmètre. Nous avons examiné les mouvements de périmètre et leurs impacts sur les comptes consolidés. Nous nous sommes assurés que la note 2.2 de l'annexe fournit une information appropriée.
- La note au niveau du tableau de variation des capitaux propres consolidés et la note 8.1 « Provisions » de l'annexe précisent les modalités de comptabilisation de la cristallisation du plan de retraite « article 39 ». Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués, à valider la méthode de comptabilisation, et à vérifier que les notes de l'annexe des comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire arrêté le 14 décembre 2020.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

MAZARS – Clôture au 31 août 2020
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relative aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d’établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu’adopté dans l’Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes consolidés ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer la convention comptable de continuité d’exploitation, sauf s’il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

MAZARS – Clôture au 31 août 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 13 janvier 2021

EMERSON AUDIT

GEREC



Patricia DURET



Gabriel de VILLEPIN



Julie MAZZARDI



Damien FERRY

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

En milliers d'euros

SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	10
	Note 2 : Périmètre de consolidation	11
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	11
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	13
	Note 3 : Informations sectorielles.....	16
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	16
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	17
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	17
	Note 4 : Données opérationnelles	17
	4.1 Chiffre d'affaires	17
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées.....	18
	4.3 Marge brute.....	20
	4.4 Marge opérationnelle.....	21
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	22
	5.1 Effectif.....	23
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	24
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	27
	6.1 Immobilisations incorporelles	27
	6.2 Immobilisations corporelles	28
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	29

6.4	Contrats de location	30
	Note 7 : Financement et instruments financiers	31
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	31
7.2	Gestion des risques financiers	31
7.3	Endettement financier net	32
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	34
7.5	Résultat financier	35
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels	35
8.1	Provisions	35
8.2	Passifs éventuels	36
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes	36
9.1	Autres actifs courants	36
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes	37
	Note 10 : Impôts sur le résultat	37
10.1	Impôts exigibles	37
10.2	Impôts différés	38
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie	39
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité	39
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements	39
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements	39
	Note 12 : Honoraires des auditeurs	40
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe	40
	Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)	40

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Chiffre d'affaires	4.1	480 410	475 846
Frais refacturés	4.1	-18 829	-14 679
Chiffre d'affaires net	4.1	461 581	461 168
Coût du personnel technique	4.3	-310 425	-307 911
Marge brute	4.3	151 157	153 256
Coût du personnel administratif	4.4	-34 252	-35 671
Autres charges	4.4	-79 786	-58 217
Amortissements	6.1, 6.2	-12 636	-29 106
Provisions	4.2, 8.1	4 695	-2 216
Marge opérationnelle		29 177	28 046
Résultat financier	7.5	165	-3 166
Marge avant impôt		29 342	24 880
Charges d'impôt	10.1	-9 765	-6 750
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		19 577	18 129

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Résultat net part du groupe		19 577	18 129
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		-443	244
Ecart de conversion		155	226
Résultat global de l'exercice		19 289	18 599

Etat de situation financière consolidée

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

ACTIF	Notes	31 août 2019	31 août 2020
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	27 447	24 882
Goodwill	6.1	33 366	33 356
Autres immobilisations incorporelles	6.1	5 450	5 521
Immobilisations corporelles	6.2	17 493	90 947
Titres de participation non consolidés	7.4	3 602	5 304
Autres actifs financiers non courants	7.4	21 033	18 226
Actifs d'impôts différés	10.2	12 005	12 307
Actifs non courants		120 395	190 544
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	169 317	161 391
Autres actifs courants	9.1	46 134	38 806
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	31 697	41 713
Actifs courants		247 148	241 911
Total actif		367 543	432 454

PASSIF	Notes	31 août 2019	31 août 2020
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		24 165	21 172
Ecart de conversion		-1 092	-671
Résultat net part du groupe		19 577	18 129
Capitaux propres part du groupe		50 970	46 950
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
Capitaux propres		50 970	46 950
Emprunts long terme - part non courante	7.3	63 823	116 340
Provisions non courantes	8.1	17 078	21 506
Passifs d'impôt différés	10.2	9 423	6 898
Passifs non courants		90 323	144 744
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	32 426	59 152
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	47 254	36 640
Autres dettes et passifs courants	9.2	139 187	135 465
Provisions courantes	8.1	7 383	9 504
Passifs courants		226 250	240 759
Total passif		367 543	432 454

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2018	8 320	23 677	21 282	1 010	-1 364	52 925
Reclassements		4			34	38
Affectation de résultat		21 282	-21 282			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-21 283				-21 283
Résultat global		-82	19 577	-443	237	19 289
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2019	8 320	23 598	19 577	567	-1 092	50 970
Correction d'erreur		-3 050				-3 050
Reclassements		266		0	-12	254
Affectation de résultat		19 577	-19 577			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-18 720				-18 720
Résultat global		-207	18 129	244	116	18 283
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2020	8 320	21 464	18 129	811	-988	47 737

Après la publication d'une ordonnance en juillet 2019 transposant la directive européenne sur la portabilité des droits à pension, obligeant les entreprises françaises à mettre fin à leur plan de retraite « article 39 », le groupe a décidé à cette date de procéder à la cristallisation de son plan de retraite « article 39 ». L'impact de cette cristallisation, déterminé au cours de l'exercice 2019/2020, a entraîné l'augmentation de la provision à hauteur de 4 421 milliers d'euros, traitée en correction d'erreur au 01/09/2019. Net d'impôt différé, l'impact en capitaux propres s'élève ainsi à 3 050 milliers d'euros.

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2019/2020 clos le 31 août 2020

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Résultat net part du groupe		19 577	18 129
Dotation nettes/reprises amortissements provisions		7 939	31 322
Plus et moins values de cession		-291	-478
Eléments sans incidence sur la trésorerie		-1 210	-2 713
Capacité d'autofinancement		26 014	46 260
Variation des actifs courants et autres		-879	8 616
Variation des dettes courantes et autres		1 129	-8 973
Variation du besoin en fonds de roulement		250	-357
Flux net de trésorerie généré par l'activité		26 264	45 903
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	6.1 / 6.2	-9 863	-9 417
Cession d'immobilisations corp et incorporelles		463	640
Variation des autres actifs non courants	7,4	1 652	3 064
Trésorerie liée aux variations de périmètre		-3 265	-1 245
Flux net lié aux opérations d'investissement		-11 013	-6 958
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-21 283	-18 720
Encaissements d'emprunts	7,3	8 444	47 738
Remboursement d'emprunts	7,3	-16 714	-35 598
Remboursement d'emprunts IFRS 16	7,3		-15 411
Mouvements sur le capital		0	216
Flux net lié aux opérations de financement		-29 553	-21 774
Variation du flux de trésorerie		-14 301	17 171
Incidences des variations de taux de change		434	-944
Variation de trésorerie		-13 867	16 227
Trésorerie à l'ouverture		39 353	25 486
Trésorerie à la clôture		25 486	41 713
Trésorerie et équivalents de trésorerie		31 697	41 713
Concours bancaires courants		-6 211	0
Trésorerie nette		25 486	41 713

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 14 décembre 2020 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2020 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2019-2020

Le Groupe a appliqué l'ensemble des normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2019/2020, notamment :

- IFRS 16 – *Contrats de location*
- IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

L'interprétation de la norme internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.

Focus sur IFRS 16 – *Contrats de location*

La norme IFRS 16, *Contrats de location*, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, remplace la norme IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations y afférentes, y compris l'interprétation IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Son application est obligatoire à tous les exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2019.

La norme précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la constatation des actifs et des passifs (notamment sous forme d'un droit d'utilisation du bien sous-jacent et de l'obligation locative correspondante) pour tous les contrats, à la fois ceux dénommés contrats de location-financement et ceux dénommés contrats de location simple en vertu de la norme précédente IAS 17.

Comptabilisation de l'obligation locative :

À la date de début, le Groupe évalue l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée pour l'essentiel à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location, à la date de début, en tenant compte des taux d'intérêt du marché pour le pays considéré et du niveau d'endettement de l'entité du Groupe participant au contrat.

Les paiements de loyers pris en compte incluent les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle.

Les paiements de loyers pris en compte incluent également, si applicable, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges de l'exercice dans lequel se produit l'événement ou la condition qui déclenche le paiement. Ils ne sont donc pas inclus ni dans l'obligation locative ni dans la valorisation du droit d'utilisation.

Après la date de début, la valeur comptable de l'obligation locative est majorée pour refléter les intérêts sur l'obligation locative et réduite pour refléter les paiements de loyers effectués. La valeur comptable pourra également être réévaluée pour refléter, le cas échéant, toute modification du contrat de location ou nouvelle appréciation de la durée du contrat (par exemple, en cas d'avenant de durée ou de l'exercice d'une option de renouvellement non anticipée au départ), ou pour refléter l'application d'une indexation annuelle.

Comptabilisation de l'actif au titre du droit d'utilisation :

À la date de début, le Groupe évalue l'actif au titre du droit d'utilisation au coût attribuable à l'actif correspondant à la date de sa mise à disposition par le bailleur, soit le montant initial de l'obligation locative et, le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Par la suite, la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduite par le cumul des amortissements et par toute perte de valeur, et ajustée en fonction de toute réévaluation de l'obligation locative correspondante. Sauf si le Groupe est raisonnablement certain de devenir le propriétaire du bien sous-jacent au terme de la durée de la location, l'actif au titre du droit d'utilisation fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée la plus courte de la durée d'utilité du bien sous-jacent ou de la durée du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation font l'objet de tests de dépréciation.

Application initiale de la norme IFRS 16 par le Groupe :

Méthode de transition

Le Groupe appliqué la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} septembre 2019 et sur la base de la méthode rétrospective simplifiée, en vertu de laquelle l'obligation locative pour les contrats

de location en cours a été évaluée sur la base de la valeur actuelle des loyers résiduels calculée au moyen d'un taux d'intérêt prenant en compte les taux du marché au 1^{er} septembre 2019, la durée résiduelle de chaque contrat de location et le risque crédit imputable aux entités du Groupe signataires des contrats. Pour sa part, l'actif au titre du droit d'utilisation a été comptabilisé au même montant que l'obligation locative, de sorte que l'application initiale d'IFRS 16 a été sans impact pour les fonds propres consolidés.

Comme la norme IFRS 16 le permet, le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser les obligations locatives et actifs au titre des droits d'utilisation s'agissant de contrats de location à court terme (soit ne dépassant pas 12 mois et sans options d'achat) et de contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Le Groupe a déterminé que seuls ses contrats de location d'immeubles de bureaux sont significatifs au regard des opérations du Groupe. De ce fait, seuls ces contrats ont été comptabilisés en application de la norme IFRS 16.

Les actifs au titre des droits d'utilisation pour ces contrats ont été comptabilisés sur la base d'un montant égal à celui de l'obligation locative au titre de chaque contrat et à la date de transition, ajustée pour tenir compte de tout loyer payé en avance ou déjà échu.

Les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 16 au 1^{er} septembre 2019 sont les suivants :

(En milliers d'euros)	01/09/2019
Droit d'utilisation - IFRS 16	87 747
Dettes Financières IFRS 16 - Non Courant	69 832
Dettes Financières IFRS 16 - Courant	17 915

Le Groupe a comptabilisé, entre autres, les obligations locatives et les actifs au titre des droits d'utilisation afférents à des contrats précédemment classés en tant que contrats de location simple.

Les obligations locatives relatives à ces contrats ont été comptabilisées sur la base de la valeur actuelle des paiements de location restant à courir, actualisés au moyen du taux marginal d'emprunt applicable pour le pays et l'entité concernés à la date de première application.

Les actifs au titre des droits d'utilisation pour ces contrats ont été comptabilisés sur la base d'un montant égal à celui de l'obligation locative au titre de chaque contrat et à la date de transition, ajustée pour tenir compte de tout loyer payé en avance ou déjà échu.

L'obligation locative pour les contrats de location simple au 1^{er} septembre 2019 peut être réconciliée comme suit aux engagements de location, conformément à la norme IAS 17, présentés en date du 31 août 2019 :

(En milliers d'euros)	01/09/2019
Engagements sur contrats de location simple au 31.08.2019	80 836
Contrat de faible valeur ou se terminant en 2019/2020	-3 988
Autres (loyers gratuits, renouvellements de baux...)	16 014
Dettes de location avant actualisation au 01.10.2019	92 862
Actualisation	-5 115
DETTE DE LOCATION AU 01.09.2019	87 747

Les principes comptables décrits s'appliquent aux exercices annuels commençant le 1^{er} septembre 2019. En vertu de l'approche rétrospective modifiée appliquée au titre d'IFRS 16, les chiffres comparatifs au titre de l'exercice 2018/2019 n'ont pas été retraités. De ce fait, la norme IAS 17 reste applicable au titre de l'exercice de comparaison 2018/2019.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2020 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 806 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 12 048 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2. Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 18 962 milliers d'euros au 31 août 2020.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'événement principal de l'exercice 2019/20 est la pandémie Covid-19. Comme beaucoup d'entreprises, Mazars a éprouvé un ralentissement de ses activités, durant la deuxième moitié de l'exercice. Des efforts ont été entrepris pour réaliser des économies afin de préserver sa marge opérationnelle.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2019/2020 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif** : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat** : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.

- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de

faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2019/2020 est constitué de 74 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN	Adresses	Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 990	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100%	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100%	IG
Mazars Experts-On-Line	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 HAGUENAU	100%	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 LE PUY-EN-VELAY	100%	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	131 bid de la Bataille de Stalingrad - Le Premium - 69624 VILLEURBANNE CEDEX	100%	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100%	IG
Sud-est Expertises Financières Compta	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100%	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	131 bid de la Bataille de Stalingrad - Le Premium - 69624 VILLEURBANNE CEDEX	100%	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenoble)	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100%	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	2 bis avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100%	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	131 bid de la Bataille de Stalingrad - Le Premium - 69624 VILLEURBANNE CEDEX	100%	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 Rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 BESANCON CEDEX	100%	IG
Mazars Pontarlier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 DOUBS	100%	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 DIJON CEDEX	100%	IG
Pluris Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Perrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100%	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100%	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Mauvais - ZI des Genévriers - 25120 MAICHE	100%	IG
Mazars Inreco	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	12 rue Anita Conti - Parc d'Activités de Laroiseau - 56000 VANNES	100%	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100%	IG
MAZARS SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100%	IG
Mazars aCéa SAS	Hauts-de-France	326 637 204	22 rue Denis Papin - BP 78 - Business Pôle Les Prés - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	100%	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Franex	Île-de-France	387 953 961	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Cowants SAS	Île-de-France	378 441 802	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Pluriprofessions SPFPL	Île-de-France	829 300 508	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Thomas	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Damiette - CS 30013 - 95111 SANNIS CEDEX	100%	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars SPCC	Île-de-France	389 900 648	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Zettafox	Île-de-France	807 927 512	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Immobilier SAS	Île-de-France	501 728 968	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars Alter&Go	Île-de-France	513 840 314	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100%	IG
Mazars SA	Normandie	318 610 623	20 boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN	100%	IG
Mazars Figeor	Nouvelle Aquitaine	443 457 841	61 quai de Paludate - CS 51945 - Immeuble Opus 33 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100%	IG
Mazars Sagaspe SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	61 quai de Paludate - CS 51945 - Immeuble Opus 33 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100%	IG
Mazars et Associés SAS	Nouvelle Aquitaine	435 055 850	61 quai de Paludate - CS 51945 - Immeuble Opus 33 - 33088 BORDEAUX CEDEX	100%	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	Green Park III - 298 allée du Lac - 31670 LABEGE	100%	IG
Mazars CPA SAS	Occitanie	444 247 381	45 Rue Jérémie Bentham - 34470 PEROLS	100%	IG
D.D.A.	Occitanie	382 882 066	45 Rue Jérémie Bentham - 34470 PEROLS	100%	IG
Mazars Experts et Conseils (PACA)	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	300 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE	100%	IG
Sociétés étrangères					
Mazars Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100%	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100%	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100%	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100%	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100%	IG
Mazars s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100%	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100%	IG
Mazars Consulting s.r.o	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100%	IG
Mazars Romania SRL	Romania		4B & 2-4 lng. George Constantinescu str. - Bldg B, Globalworth Camp, Pipera, 5th, Sect2 - RO-020	100%	IG
Mazars Consulting SRL	Romania		4B & 2-4 lng. George Constantinescu str. - Bldg B, Globalworth Camp, Pipera, 5th, Sect2 - RO-020	100%	IG
Mazars JSC	Russia		5 Nizhniy Susalniy pereulok, bld 19 - Floor 2, room 3 - 105064 MOSCOW	100%	IG
Mazars Audit LLC	Russia		Nizhniy Susalniy pereulok, 5/19 - 105064 MOSCOW	100%	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100%	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100%	IG
Mazars Tax ks	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100%	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100%	IG
Zettafox Inc.	United States of America		135 West 50th Street - NY 10020 NEW YORK	100%	IG
Sofracor SARL	Djibouti		Gabode 5 - Face au 5ème Riaom - BP 2574 - DJIBOUTI	100%	IG
Mazars BPO	Tunisia		Immeuble Astree - Rue du Lac d'Anecy - Les Berges du Lac Tunis - 1053 TUNIS	100%	IG
Mazars Japan K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Tax Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Administrative Scrivener Corpore	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Audit LLC	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars FAS K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Social Insurance and Labor Law	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka - Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100%	IG
Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam		141 Nguyen Du - District 1 - 10th-11th Floor Viet Dragon Tower - HO CHI MINH CITY (VIETNAM)	100%	IG

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales françaises de Mazars SA au cours de l'exercice 2019/2020 s'analyse comme suit :

- Absorption de Mazars Audit Sud Conseils SAS par Mazars Camoin Perez Associés SARL le 8 juillet 2020 ;
- Absorption de Mazars Fiduco par Mazars (Strasbourg) le 29 février 2020 ;
- Création d'une société holding « Mazars Pluriprofessions » dans le cadre de la structuration de certaines de nos activités.

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

3.1 Informations relatives aux offres de services

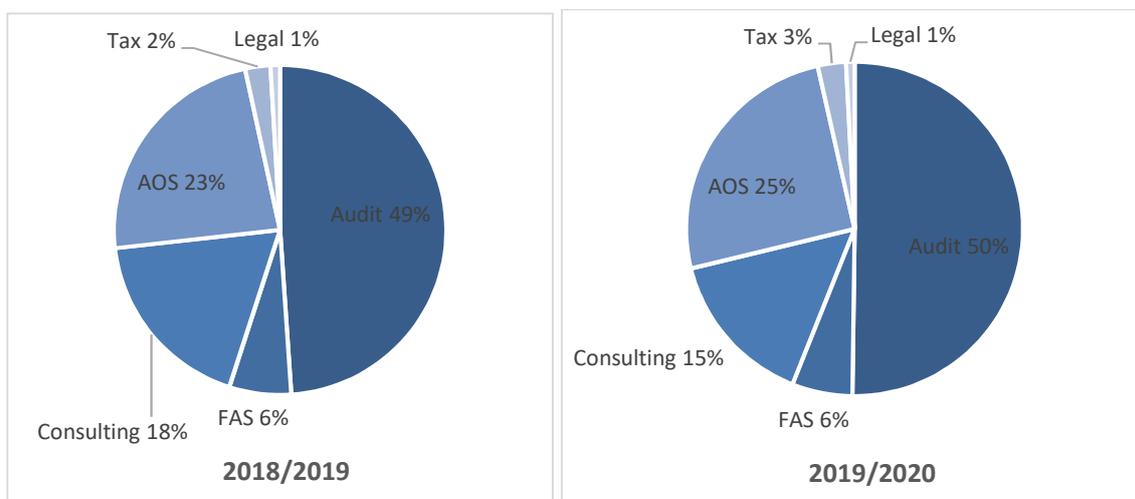
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (Legal), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Audit	225 783	231 499
FAS	27 846	26 748
Consulting	84 419	70 132
AOS	107 903	116 607
Tax	11 329	12 493
Legal	4 301	3 688
Total	461 581	461 168

Nos services Audit et AOS ont montré une résilience importante avec une croissance de +4,3%, tandis que les autres activités, plus impactées par la crise, diminuent de -11,6%.



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 84% de l'activité totale en 2019/2020 contre 86% en 2018/2019.

La part des effectifs de la France représente 70% de l'effectif total en 2019/2020 contre 71% en 2018/2019.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

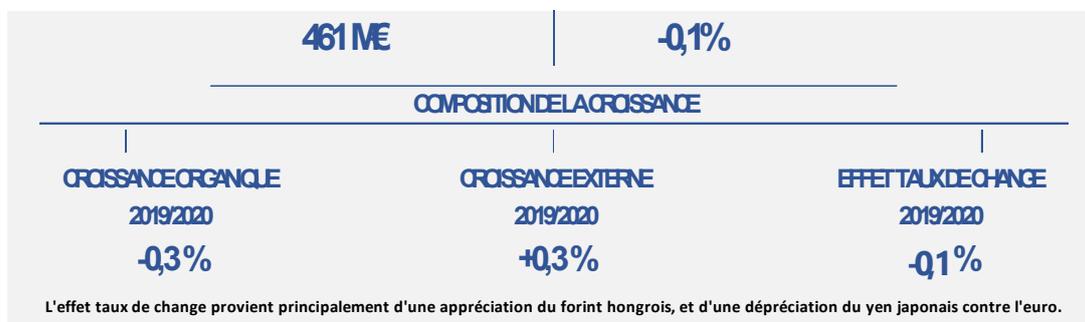
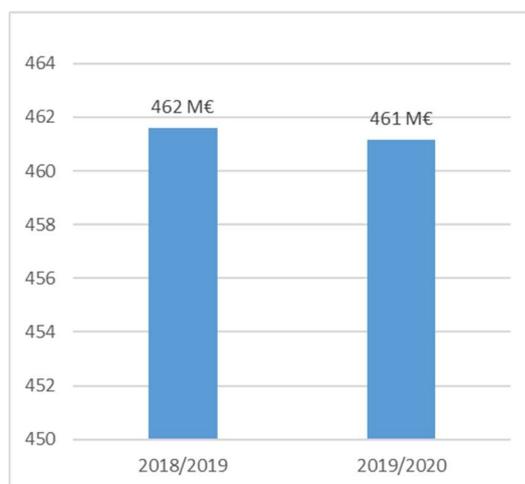
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Facturations	473 842	481 731
Variation des prestations réalisées non encore facturées	6 568	-5 885
Chiffre d'affaires	480 410	475 846
Frais refacturés	-18 829	-14 679
Chiffre d'affaires net	461 581	461 168

Evolution du chiffre d'affaires net



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Pour les besoins de calcul de la dépréciation afférente aux créances clients et aux produits à recevoir, le Groupe a utilisé le modèle des pertes de crédit attendues applicable dans le cadre de la norme IFRS 9. L'évaluation a été effectuée au niveau de chaque pays puisque les pertes attendues sont variables d'un pays à l'autre.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2020, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

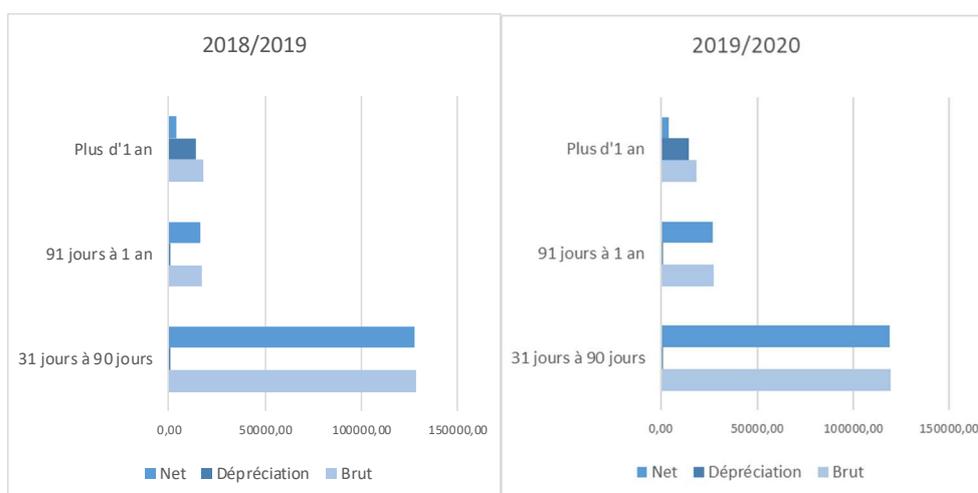
(En milliers d'euro)	31 août 2019	31 août 2020		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	148 008	165 183	-15 806	149 377
Prestations réalisées non encore facturées	41 747	36 075		36 075
Avances et acomptes reçus	-14 423	-17 802		-17 802
Produits constatés d'avance	-6 015	-6 260		-6 260
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	169 317	177 197	-15 806	161 391
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	35,2%			33,9%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019			31 août 2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
31 jours à 90 jours	128 614	-876	127 738	119 559	-768	118 791
91 jours à 1 an	17 185	-863	16 322	27 496	-821	26 676
Plus d'1 an	17 818	-13 870	3 948	18 127	-14 217	3 910
Total	163 617	-15 609	148 008	165 183	-15 806	149 377

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2020, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 95,7% de charges de personnel technique et de 4,3% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2018/2019	Effectif moyen (ETP)	2019/2020	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	461 581	0	461 168	
Charges de personnel technique	300 689	4 517	294 832	4 767
Charges de sous-traitance technique	9 735	0	13 080	
Marge brute	151 157	0	153 256	
	0	0	0	
Taux marge brute	32,7%	0	33,2%	

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Marge brute	151 157	153 256
Charges de personnel administratif	-34 252	-35 671
Autres charges	-79 786	-58 217
Amortissements	-12 636	-29 106
Provisions	4 695	-2 216
Marge opérationnelle	29 177	28 046
Ratio marge opérationnelle / CA Net	6,3%	6,1%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Charges de personnel administratif	34 252	35 671
Autres charges	79 786	58 217
Amortissements	12 636	29 106
Provisions	-4 695	2 216
Résultat financier	-165	3 166
Total	121 815	128 376
Ratio Frais indirects / CA Net	26,39%	27,84%

La variation significative du poste amortissement est liée à la première application de la norme IFRS 16 pour 16 millions d'euros.

Les postes les plus significatifs des frais indirects sont détaillés ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Frais immobiliers	21 316	5 080
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	14 299	12 331
Services généraux	14 765	14 111
Autres	29 406	26 694
Sous-total	79 786	58 217
Eléments exceptionnels		
Total	79 786	58 217

La baisse significative des frais immobiliers est liée à la première application de la norme IFRS 16.

Les autres postes enregistrent une baisse liée aux efforts entrepris pour réaliser des économies dans le contexte de la crise de la Covid.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

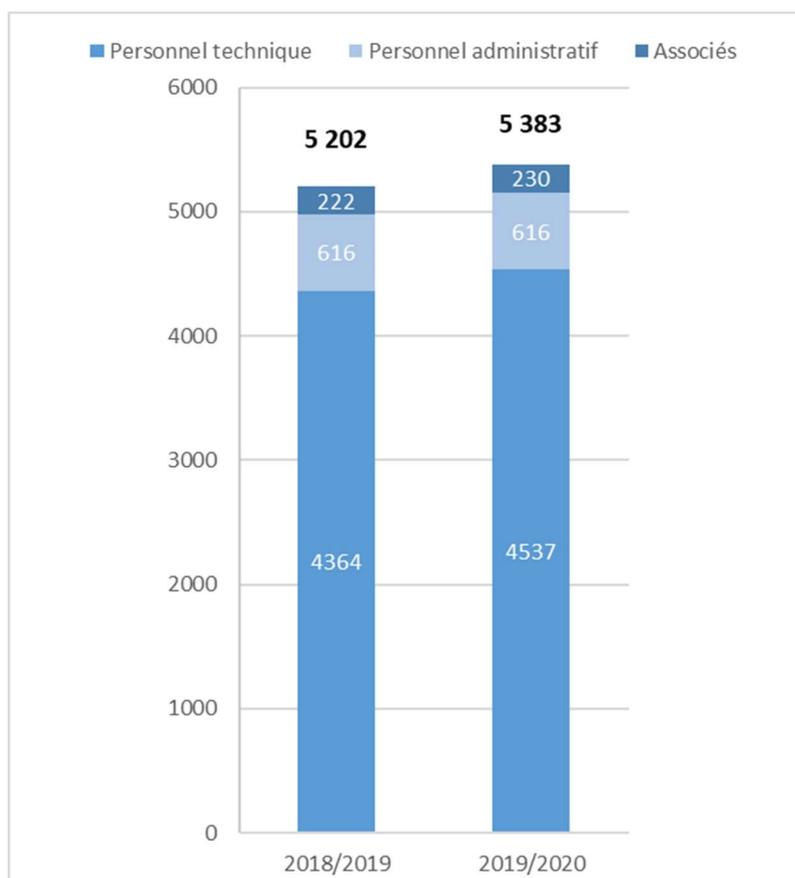
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 5 202 en 2018/2019 à 5 383 en 2019/2020 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Valeur actuelle des engagements	4 217	5 149
- Juste valeur des actifs de couverture	-245	-218
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	3 972	4 931
Charges de l'exercice	348	289
Écarts actuariels par OCI	665	-371
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-85	-173
Transfert	30	
Effets de change		
Provision à la clôture	4 931	4 676
Valeur actuelle engagement	5 149	4 873
- Juste valeur des actifs de couverture	-218	-197
+ Plafonnement de l'actif		

L'ensemble de ces éléments concerne le personnel technique et administratif de la France.

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2019/2020 et 2018/2019 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Coût des services rendus	288	369
Charge d'intérêt	64	25
Rendement attendu des actifs	-4	-1
Acquisition/Cession		
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		-103
Charge nette de l'exercice	348	289
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2019/2020 s'élèvent à 371 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2019/2020
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-380
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-141
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	-239
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	9
Ecarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	-371
Effet de la limitation de l'actif	-
Total impacts autres éléments du résultat global	-371

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2019	31 août 2020
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
Total	100%	100%

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2020 sont les suivantes :

	31 août 2019	31 août 2020
Taux d'actualisation	0,50%	0,75%
Taux d'inflation	2,00%	1,90%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 50 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

	-50 points de base	31 août 2020	+50 points de base
Valeur de l'engagement	5 222	4 873	4 555

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2019	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	52 217	0			0	3 541	-53	55 704
Goodwill	33 884				0	0	-18	33 867
Autres immobilisations incorporelles	17 595	1 407		-18		-24	-74	18 887
Total	103 696	1 407		-18	0	3 517	-145	108 458

Amortissements et provisions	31 août 2019		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-24 770		-6 188		0	106	30	-30 822
Goodwill	-518					-10	18	-511
Autres immobilisations incorporelles	-12 145		-1 291	18	0	-5	58	-13 365
Total	-37 434		-7 479	18	0	91	106	-44 698

Valeurs nettes	31 août 2019	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	27 447	0	-6 188		0	3 647	-23	24 882
Goodwill	33 366				0	-10		33 356
Autres immobilisations incorporelles	5 450	1 407	-1 291		0	-29	-15	5 521
Total	66 262	1 407	-7 479		0	3 608	-38	63 760

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les principaux montants inscrits dans l'état de situation financière en France sont principalement issus des opérations de rapprochement au 1^{er} septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Mazars.

La variation constatée dans « Autres » correspond principalement au complément de prix Mazars Alter&Go.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au 1^{er} septembre 2019. La norme remplace l'IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27.

Pour les preneurs, la comptabilisation est basée dorénavant sur un modèle unique suite à l'élimination de la distinction entre contrats de location-financement et de location simple.

L'IFRS 16 requiert la comptabilisation de tout contrat de location au bilan du preneur, soit un actif représentant le droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et une dette au titre de l'obligation locative (de versement de loyers).

Le Groupe a retenu les options suivantes parmi celles proposées dans le cadre de la transition à l'IFRS 16 :

- Utilisation de l'approche prospective ;
- Retraitement des seuls contrats de location immobilière au terme excédant 12 mois.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Acquisitions	Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16		87 747					0	-512	87 235
Agencements et installations	25 549		2 376		-155		-340	-213	27 215
Matériel de transport et autres	1 694	0	173		-172	0	64	-47	1 712
Mobilier et matériel de bureau	22 740		5 462		-2 802	1	264	-228	25 437
Total	49 982	87 747	8 010		-3 129	1	-12	-1 000	141 599

Amortissements et provisions	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)								
Droit d'utilisation - IFRS 16 - Prov Amort			-16 111			0	123	-15 988
Agencements et installations	-15 120	0	-1 851	21	0	354	164	-16 431
Matériel de transport et autres	-848		-274	127	0	-84	27	-1 052
Mobilier et matériel de bureau	-16 522		-3 391	2 785	0	-201	149	-17 180
Total	-32 490	0	-21 627	2 934	0	68	462	-50 652

Valeurs nettes	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
(En milliers d'euros)									
Droit d'utilisation - IFRS 16		87 747		-16 111			0	-389	71 247
Agent Installations nets	10 429	0	2 376	-1 851	-134	0	14	-50	10 783
Matériel de transport et autres	846	0	173	-274	-45		-20	-20	660
Mobilier et matériel de bureau	6 218		5 462	-3 391	-17	1	63	-79	8 257
Total	17 493	87 747	8 010	-21 627	-196	1	56	-538	90 947

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement liée à la première application de la norme IFRS 16.

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en « Autres coûts » dans le compte de résultat consolidé, en mode linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

La réduction des engagements au titre de contrats de location simple non annulables est imputable à l'application de la norme IFRS 16 (voir la note 6.2).

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Moins 1 an	18 364	1 897
De 1 à 5 ans	51 030	852
+ 5 ans	11 442	0
Loyers minimum	80 836	2 748

Les montants d'engagements au 31/08/2019 ont été corrigés suite à la revue des engagements dans la cadre de la première application de la norme IFRS 16.

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Emprunts obligataires	27 500	26 499
Emprunts auprès des établissements de crédit	56 276	68 352
Dettes financières IFRS 16		72 190
Dettes financières diverses	6 262	8 450
Dettes financières	90 039	175 491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 697	-41 713
Concours bancaires courants	6 211	0
Trésorerie nette	-25 486	-41 713
Endettement financier net	64 553	133 778
Endettement financier net hors IFRS 16	64 553	61 588

Les dettes financières augmentent de 85 452 milliers d'euros (dont 72 190 milliers d'euros liés à IFRS 16) mais l'endettement financier net hors IFRS 16 diminue de 2 965 milliers d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2019 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2020 Endettement financier net
EUR	85 296	-12 974	72 321	163 467	-26 586	136 881
USD		-4 982	-4 982	740	-5 266	-4 526
Autres devises	4 743	-7 530	-2 787	11 284	-9 861	1 424
Total	90 039	-25 486	64 553	175 491	-41 713	133 778

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Changement de méthode comptable	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecarts de change	Autres	31 août 2020
Emprunts obligataires	27 500		8 499	-9 500			0	0	26 499
Emprunts auprès des établissements de crédit	56 276		36 758	-24 625			-58	0	68 352
Dettes financières IFRS 16		87 747	203	-15 411			-414	66	72 190
Dettes financières diverses	6 262		2 278	-1 473		18	-231	1 595	8 450
Dettes financières	90 039	87 747	47 738	-51 008		18	-702	1 661	175 491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-31 697				-11 057	-16	1 056		-41 713
Concours bancaires courants	6 211				-6 211	1	0		0
Trésorerie nette	-25 486				-17 268	-15	1 055		-41 713
Endettement financier net	64 553	87 747	47 738	-51 008	-17 268	3	353	1 661	133 778

Les souscriptions d'emprunts relatifs à l'exercice 2019/2020 pour 47 millions d'euros sont réalisées principalement par Mazars SA pour 46 millions d'euros dont :

- Emission BRED d'un financement de fonds de Roulement pour 16,6 millions d'euros ;
- Emission de 8,5 millions d'euros d'emprunt obligataire auprès du FCPE ;
- Emission de 2 PGE (prêts garantis par l'état) : 12 millions d'euros auprès de la BRED + 8 millions d'euros auprès de la Banque Palatine.

Les remboursements d'emprunts relatifs à l'exercice 2019/2020 pour 51 millions d'euros s'analysent principalement comme suit :

- Remboursements liés à IFRS 16 : 15 millions d'euros
- Remboursements Mazars SA : 32 millions d'euros, dont :
 - 11 millions d'euros de billets de trésorerie remboursés en 19/20 : 5,5 millions d'euros BESV et 5,5 millions Société Générale ;
 - 2,6 millions d'euros à HSBC et 9,5 millions auprès de Natexis ;
 - 3 millions d'euros remboursés à la Banque Palatine ;
 - 2,8 millions d'euros remboursés à la BRED ;
 - 2,7 millions d'euros remboursés à la Société Générale.

Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2020	Part courante	Part non courante	De 1 a 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	26 499	1 174	25 325	25 325	
Emprunts auprès des établissements de crédit	68 352	35 942	32 410	27 922	4 488
Dettes financières IFRS 16	72 190	17 646	54 545	48 632	5 913
Dettes financières diverses	8 450	4 390	4 060	286	3 774
Dettes financières	175 491	59 152	116 340	102 165	14 174

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2019	Acquisitions		Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
Titres de participations	3 625	595		-351		-1 834	3 270	-1	5 304
Prêts	9 920	7			-2 897		10	12	7 053
Dépôts et cautionnements	1 973	142		-1	-35		-57	-103	1 919
Autres immobilisations financières	9 864	286		0	-181	0	30	-22	9 978
Total	25 382	1 030		-353	-3 112	-1 834	3 254	-114	24 254

Dépréciations (En milliers d'euros)	31 août 2019		Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
Titres de participations	-22		0				22		0
Prêts									
Dépôts et cautionnements									
Autres immobilisations financières	-724						0		-724
Total	-747		0				22		-724

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2019	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2020
Titres de participations	3 602	595	0	-351		-1 834	3 293	-1	5 304
Prêts	9 920	7			-2 897		10	12	7 053
Dépôts et cautionnements	1 973	142		-1	-35		-57	-103	1 919
Autres immobilisations financières	9 140	286		0	-181	0	30	-22	9 254
Total	24 635	1 030	0	-353	-3 112	-1 834	3 276	-114	23 530

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil, en Italie et au Chili.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

Au cours de l'exercice 2019/2020, les acquisitions de titres de participations concernent Mazars Financial Services Africa pour 375 milliers d'euros et Mazars Audyt S.p.Z.o.o pour 219 milliers d'euros.

Les autres mouvements sont principalement liés à l'intégration du complément de prix Mazars Alter&Go pour 1 618 milliers d'euros et au reclassement de créances Mazars Chile pour 1 009 milliers d'euros.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Gains de change	1 766	501
Autres produits financiers	1 610	1 161
Reprises sur provisions financières	1	0
Total produits financiers	3 377	1 662
Pertes de changes	1 301	1 536
Intérêts et charges financières	1 911	1 704
Intérêts financiers IFRS 16		1 588
Dotations aux provisions financières	0	0
Total charges financières	3 212	4 828
Résultat financier	165	-3 166

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2020
Indemnités de départ à la retraite	14 139	597	490	-323	0	4 060	0	18 962
Risques	8 843	2 289		-1 211		42	-81	9 882
Litiges personnels	1 266	1 071		-502		44		1 879
Déménagements locaux	212	9				86	-20	287
Provisions	24 461	3 966	490	-2 036	0	4 231	-101	31 010

L'augmentation de la provision pour 4 060 milliers d'euros comprend essentiellement l'impact de la cristallisation du plan de retraite « article 39 » déterminé au cours de l'exercice 2019/2020 à hauteur de 4 421 milliers d'euros.

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2020	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	18 962	1 648	17 314
Risques	9 882	6 251	3 631
Litiges personnels	1 879	1 595	284
Déménagements locaux	287	9	278
Provisions	31 010	9 504	21 506

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 12,3 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2020, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2020, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	2019	2020
Créances sociales	3 767	2 889
Autres créances fiscales	19 789	15 867
Comptes courants et débiteurs divers	12 809	10 558
Charges constatées d'avance	9 757	9 489
Ecart de conversion actif	12	3
Total	46 134	38 806

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Fournisseurs et comptes rattachés	47 254	36 640
Dettes sociales	89 901	82 173
Dettes fiscales	44 400	48 712
Dettes diverses	4 887	4 580
Total	186 441	172 104

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2018/2019	2019/2020
Résultat consolidé avant impôt	29 342	24 880
Taux d'imposition de la mère	33,33%	33,33%
Impôt théorique	9 780	8 292
Différence de taux / filiales	-299	-655
Charges et produits exclus des résultats taxables	672	-883
Contributions additionnelles	26	118
CICE	-372	0
Divers	-41	-122
Sous total	-14	-1 542
Charges d'impôt	9 765	6 750

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	31 août 2020
Impôts différés actifs	12 005	12 307
Impôts différés passifs	-9 423	-6 898
Total	2 582	5 409

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 45,9 millions d'euros (contre 26,2 millions d'euros au 31 août 2019). Cette variation s'explique principalement par l'annulation de 16 millions d'amortissements IFRS 16.

11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 6,9 millions d'euros (contre 11 millions d'euros au 31 août 2019) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des logiciels informatiques acquis ou produits en interne (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement l'achat de matériel informatique et le renouvellement partiel du parc informatique, des travaux de rénovation et de remise en l'état des surfaces de bureaux (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 7.4) ;
- Des décaissements liés aux regroupements d'entreprises réalisés en France à hauteur de 1,2 millions d'euros (voir note 7.4).

11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à - 21,7 millions d'euros (contre - 29,6 millions d'euros de décaissements nets au 31 août 2019) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 18,7 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 47,7 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité et des investissements ;
- Les remboursements de 35,5 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).
- Le remboursement d'emprunt IFRS 16 de 15,4 millions d'euros.

Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	Notes	2018/2019	2019/2020
Honoraires d'audit - Emerson Audit		121	91
Honoraires d'audit - Geric		127	140
Honoraires d'audit - Crowe		5	4
Honoraires d'audit - autres auditeurs		65	81
Total		317	333

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Geric et Emerson Audit) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Au titre de l'exercice 2019/2020, aucune rémunération spécifique n'est versée aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance au titre de leur mandat.

Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euro)	31 août 2019	31 août 2020
Cautions données	23 150	25 694
Cautions reçues	4 291	4 080